

## Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR)

### Quatre projets retenus pour la région du Bas-Saint-Laurent

Aide financière totale accordée	Partenaires et description du projet	Années financières de la réalisation du projet
500 000 \$	<p><b>Élaboration et déploiement d'un plan de communication marketing visant l'attractivité de la région</b> Par : Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent</p> <p>Élaborer et déployer un plan de communication et de marketing afin de mettre en valeur la région et de garder les personnes actives sur le territoire. L'image de marque, les outils de communication et les modes de référencement seront renouvelés.</p>	2019-2022
250 000 \$	<p><b>Création d'une mutuelle d'innovation manufacturière</b> Par : Mutuelle d'innovation manufacturière de l'Est-du-Québec</p> <p>Mettre sur pied une mutuelle d'innovation manufacturière dans l'Est-du-Québec qui regroupera quatre entreprises manufacturières de la région au sein d'un organisme à but non lucratif. Ce dernier réunira et soutiendra des équipes provenant d'entreprises, d'organismes de soutien à l'innovation et d'institutions d'enseignement de la région.</p>	2019-2023
500 000 \$	<p><b>Projet d'expansion de la Distillerie du St. Laurent</b> Par : Distillerie du St. Laurent</p> <p>Construire une nouvelle distillerie afin de quintupler la capacité de production de Whisky et d'Acerum de l'entreprise. Celle-ci sera localisée à proximité du site historique maritime de la Pointe-au-Père, ce qui permettra de créer un pôle touristique majeur.</p>	2019-2022
197 595 \$	<p><b>Entente sectorielle de développement pour la concertation régionale au Bas-Saint-Laurent</b> Par : Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent et les huit MRC du Bas-Saint-Laurent</p> <p>Embaucher une ressource en concertation régionale pour une période de trois ans. Cette personne établira et mettra en œuvre un plan d'action pour structurer les activités de la Table régionale des élus municipaux du Bas-Saint-Laurent. Elle organisera également des activités de concertation et déterminera des projets porteurs pour le rayonnement de la région.</p>	2019-2023
<b>Total accordé : 1 447 595 \$</b>		<b>2019-2023</b>

## Priorités régionales en lien avec les projets retenus

1. Agir pour l'attractivité de la région.
2. Agir pour l'équité entre les personnes et les collectivités en s'assurant de placer le développement social au cœur de la vitalité et de l'occupation des territoires.
3. Agir pour un entrepreneuriat et une main-d'œuvre dynamiques et diversifiés.
4. Agir pour la vitalité des communautés rurales.
5. Agir pour faire du Bas-Saint-Laurent un leader innovant dans ses domaines identitaires tels que le bioalimentaire, le forestier, le maritime et l'eau, la tourbe, l'environnement et les énergies vertes et renouvelables.